

Soie Fedon

En résumé,

Au début du 18^{ème} siècle, le sieur Jean François Fedon et Jacques Bellon, fabriquant de soie à Barcelonnette, construisent une fabrique de soie au quartier Saint Martin.

Pour en savoir plus,

Pour la construction de la fabrique, ils obtiennent de l'intendant de la marine l'autorisation de couper 15 pins qui ont été marqués au marteau frappé de la fleur de lys par le préposé des bois et forêts.

Un document daté de 1755 précise que: « *le comte du Luc, seigneur marquis reconnaissant l'avantage que cette fabrique procurera aux habitans leur a accordé son agrément et leur a permis de faire usage des eaux qui font tourner ses moulins de ce lieu la propriété du dit Fedon est à l'extrémité d'un tènement acquis de la dame Villeneuve, veuve du sieur Canety apothicaire de la ville de Bargemon* ». Pour l'usage de l'eau ils devront acquitter une taxe de 5 livres payables le 9 septembre de chaque année.

Description de la fabrique

Un plan dressé alors que la fabrique était en activité nous permet d'en faire la description suivante :

Le bâtiment est orienté est-ouest au bord du chemin de St Martin, la grande roue d'un diamètre de 1,5 cannes est accolée à la façade ouest d'une largeur de 8 cannes. La façade sud, d'une longueur de 10 cannes bordant le chemin est percée, au rez-de-chaussée, de quatre fenêtres et d'une porte, cette porte est à 2,4 cannes de l'angle est. La porte donne accès à un vestibule dans lequel est aménagé un escalier comportant 14 degrés coupé par un palier permettant d'accéder aux étages, une fenêtre percée sur la façade est permet d'éclairer le palier.

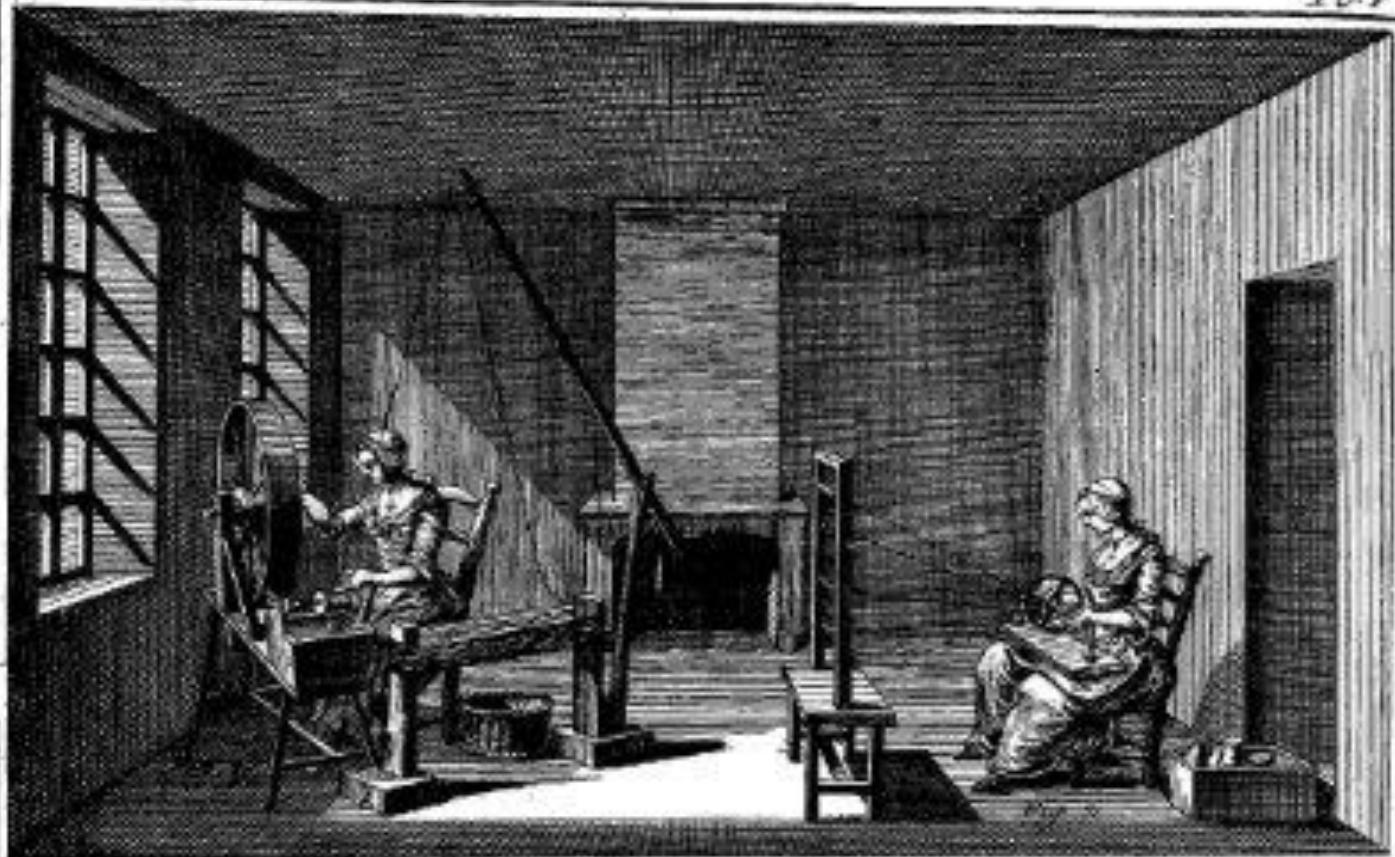


Fig. 7.



Fig. 6.



Fig. 6.



Fig. 4.



Fig. 2.

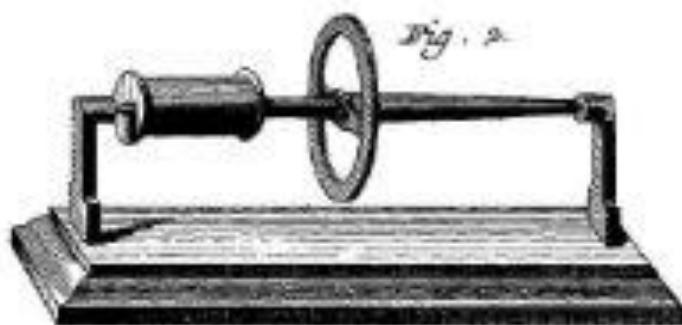


Fig. 5.



Fig. 1.



Fig. 2. Bür.

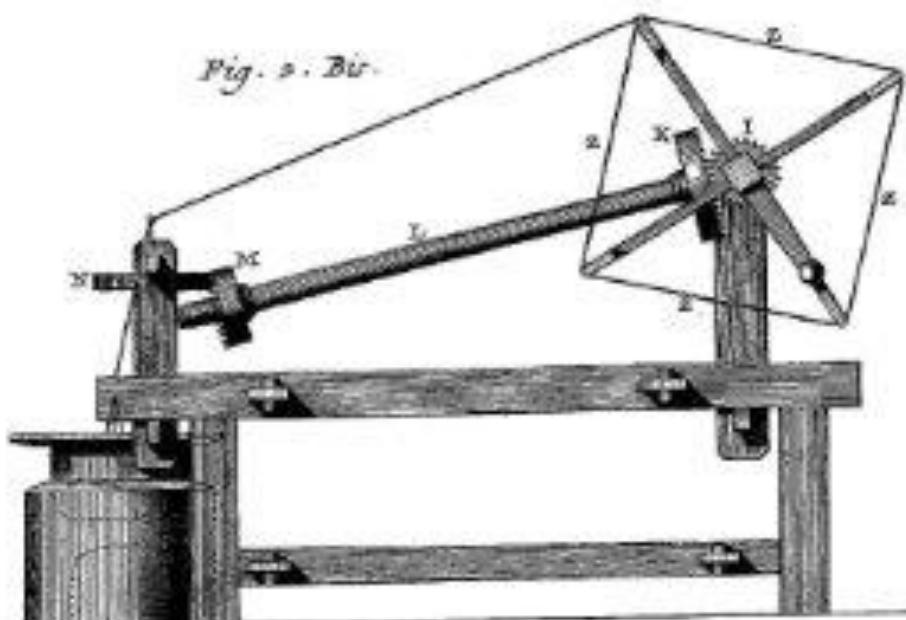


Fig. 3.

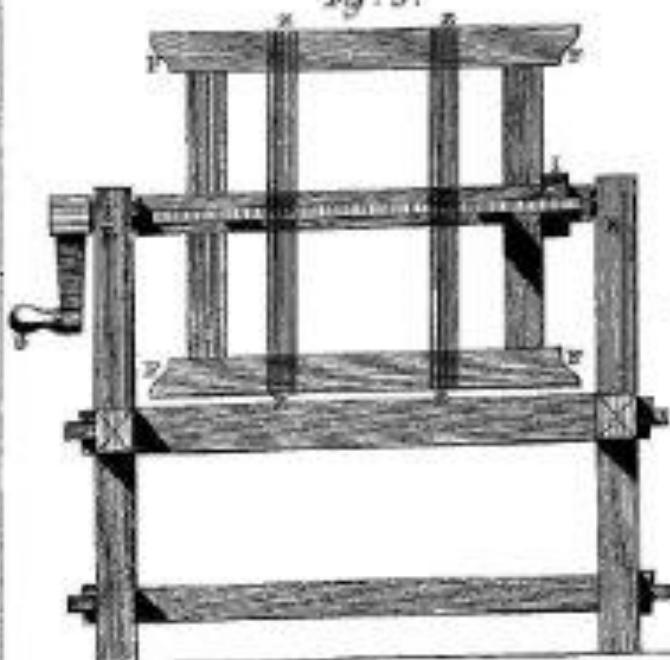


Fig. 4.

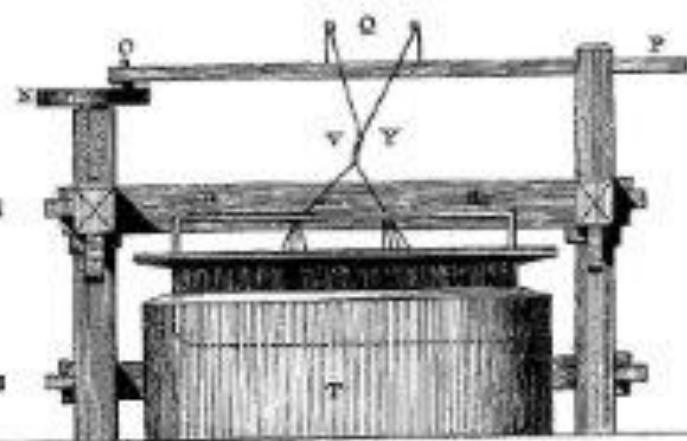


Fig. 5.



Fig. 6.



Au rez-de-chaussée, dans une grande salle carrée de 5,5 cannes de côté et ayant un gros pilier central, sont implantés deux moulins à filer et un moulin à tordre l'implantation de deux autres moulins est indiquée, un dans cette salle l'autre dans le vestibule.

Au premier étage, seule la pièce dans laquelle débouche l'escalier est percée, au sud, de trois fenêtres et à l'est d'une seule qui éclaire le palier. La salle où se trouvent deux moulins à filer et un à torse est éclairée au nord par trois fenêtres.

On accède au deuxième étage par une volée d'escalier de 14 degrés coupée d'un palier en son milieu. A cet étage, le large passage du dévidage donne accès à une grande salle où sont installées quatre doubles banques séparées par cinq «courroirs». Le pilier mentionné au rez-de-chaussée apparaît aussi dans cette salle qui est éclairée à l'est par une fenêtre, au sud par 9 autres et à l'ouest par quatre.

NDLR : La canne de Provence mesurait 1,987 m.

Comptes des fileuses au jour de la clôture de la filerie le 25 août 1767 :

La filature employait 29 fileuses, leur salaire allait de 9 à 15 sols par jour. Elles ont travaillé entre 9 et 65 jours.

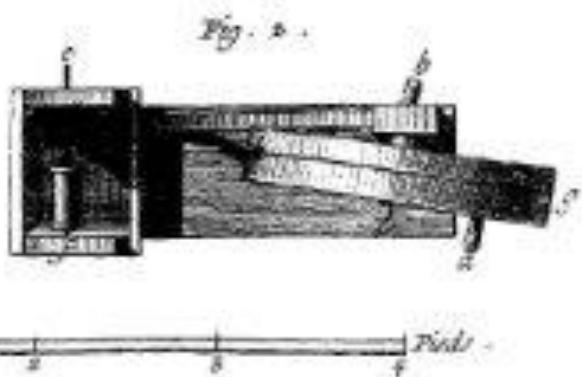
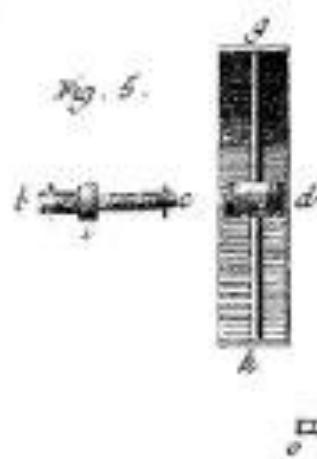
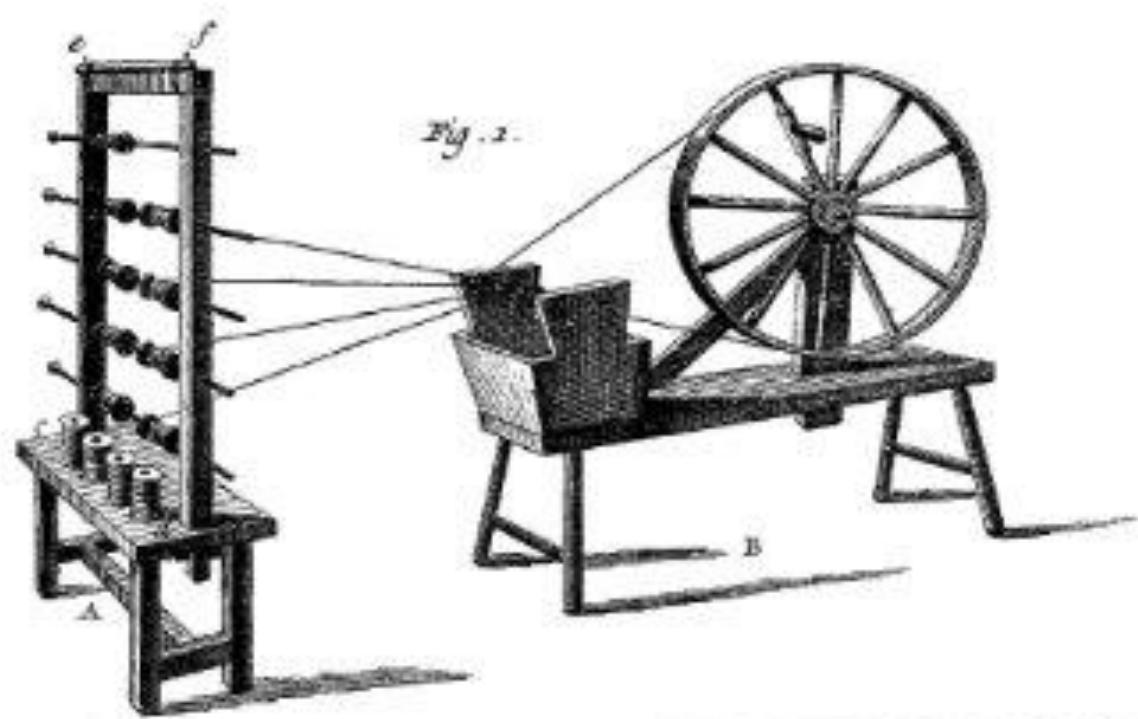
Récolte de cocons

En 1769, la filature reçoit de 34 particuliers 996 livres 13 onces de cocons pour un prix versé de 22 sols la livre soit 1096 livres 10 sols

Vente de soie à Paris

«Le 27 octobre 1771 le sieur figuieres de Paris m'a fait compter la somme de sept cens cinquante livres a raison de la gratification des soyes accordée par le Roy a Mrs Fedon frères du lieu des Arcs 750 livres, sur lesquelles il s'est retenu 24 livres tant pour les peines que pour le port des lettres...» Vente de la Fabrique

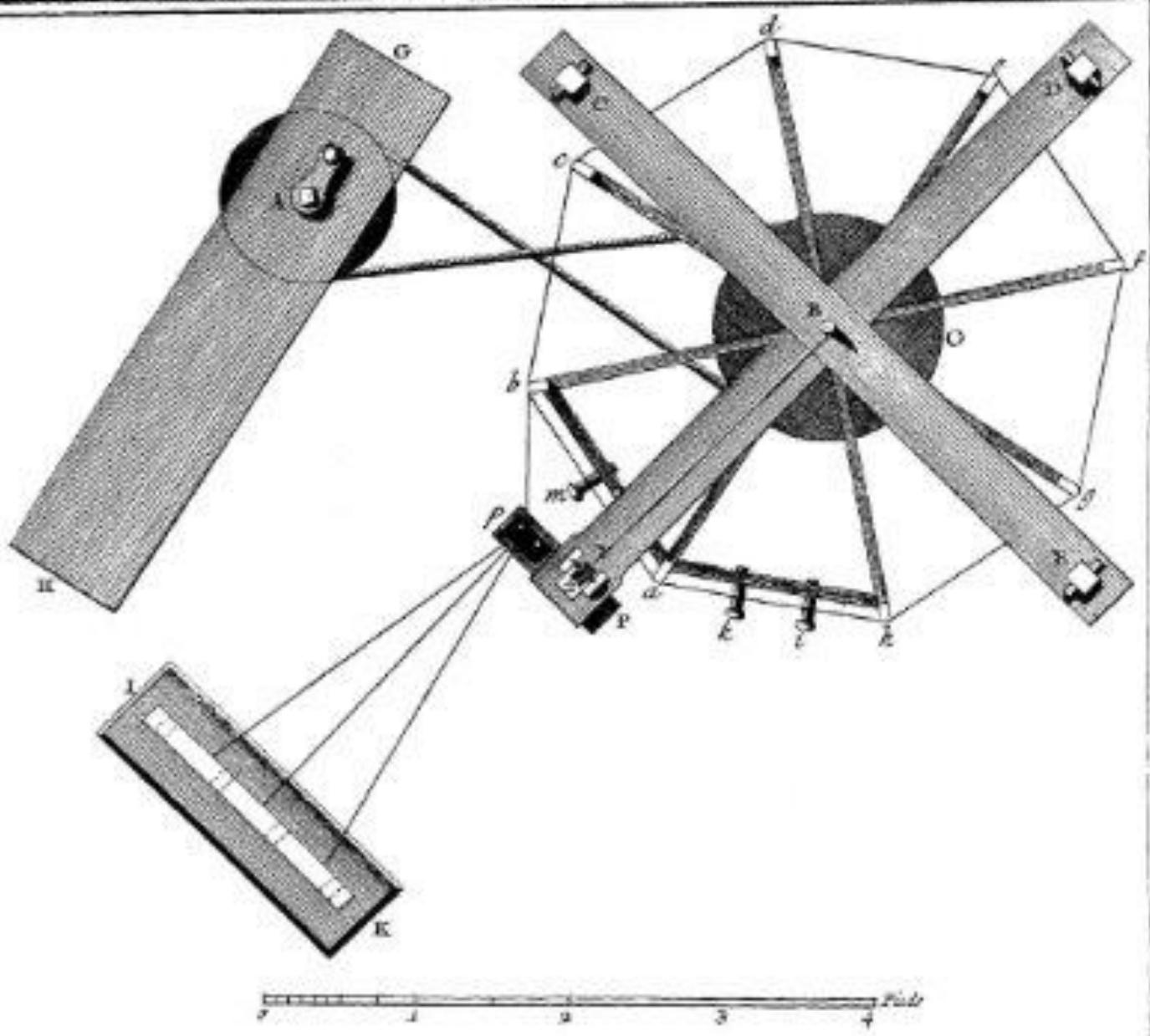
Par l'acte de recette N° 1659 nous savons que le 18 brumaire an III est vendue la fabrique de soie de l'émigré Fedon. Se sont portés acquéreurs les sieurs Jean Baptiste Firminy, Guillaume Lombard Utre et Jean François Pascal pour la somme de 13 300 livres.



0 1 2 3 4 Pieds.

Soierie, doublage des soies, construction du Rouet.

G



Soierie, l'Opération d'Ourdir la Chaine des Étoffes.

Le 26 ventose an 3 de la république, un certificat atteste que « *Guillaume Fedon, père du requérant avoit une fillature de soye, composée de trente six fourneaux qui étoit en activité toutes les années durant deux ou trois mois laquelle favorisoit le commerce de la soye dans cette contrée qu'il faisoit filer sur trois moulins toutes les soyes qui sortoient de cette filature, opération qui occupoit pendant l'année cinq mouliniers et douze ouvrières* ».

* Recherches et rédaction Franck DUGAS d'après le fond Fedon, notaire royal aux Arcs, déposé aux archives départementales sous la cote 7.J.37.

